



EPTB Charente
Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



Suivi de la recolonisation des anguilles dans les marais salés de la Seudre (17)

Cellule Migrateurs Charente et Seudre



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



1/ Les marais salés endigués

En Charente-Maritime

- 86 000 ha de marais (doux et salé)
- Initialement 25 000 ha de marais salicoles (60% des marais atlantiques)
- Marais doux : Poitevin, Rochefort, Brouage
- Marais salés : Seudre (9 100 ha), Oléron, Ré



Les marais salés de la Seudre

- 464 prises de marais (environ 878 ouvrages)
- 1 047 propriétaires
- 1 030 ha de fossés à poissons / 1 670 ha de claires ostréicoles
- Un rôle patrimonial, environnemental et économique

Parcelle type

- Longueur moyenne : 1 km / Largeur moyenne : 5 m
- Superficie en eau : entre 2000 m² à plus d'1 ha (profondeur : entre 30 cm (plat) et 2 m (profond))
- 1 prise d'eau par fossé à poisson
- **Domaine privé et gestion individuelle**



2/ Les fossés à poissons

Une véritable nurricerie

Mulets, bars, daurades, soles,
crevettes etc....



Un habitat important pour l'anguille

- Les premiers espaces colonisables depuis l'océan
- Température **élevée** du printemps à l'automne (>20 C)
- Proies abondantes (**crevettes, mollusques, petits poissons...**)
- Herbier de Ruppia et macroalgues : caches, présence de proies...

Pêche en fossés à poissons

- Gestion des fossés en 3 étapes :
 - An 1 : fossé ouvert (+ grille 10mm en hiver)
 - An 2 : langon 10mm (+ grille 10mm en hiver)
 - An 3 : grille 10mm puis pêche par curage « à la main »



3/ La restauration des fossés à poissons

La disparition des fossés à poissons

Constat en 1984 : plus de 50% des fossés sont à l'abandon.
 Sans curage -> comblement des fossés -> perte

La réhabilitation

[VIDEO](#)

Réflexion depuis 1995 puis travaux depuis 2009 avec

l'aide de :



Le désenvasement :

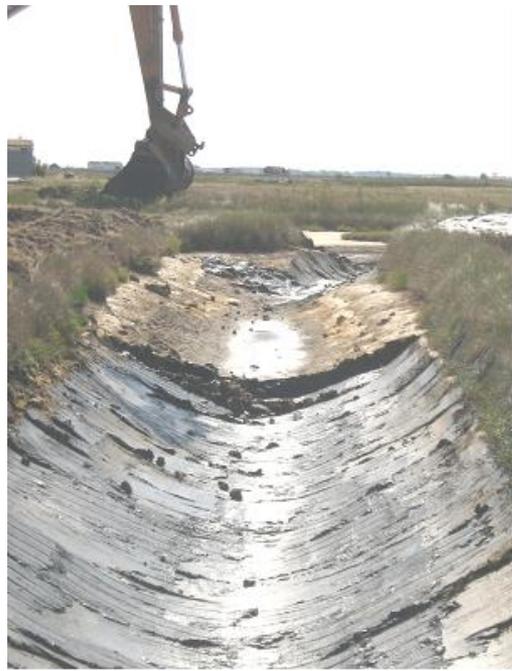
Vidange sans pêche, assec, curage à la pelleuse (août à novembre) (coût moyen : 3 à 4 € le mètre) (*Curage à sec : 80% de la vase retirée (40% en eau)*)

La réfection des ouvrages :

Remplacement ou remise en état (coût moyen : 8 000 €)

Bilan fin 2014

- 31 propriétaires concernés
- 54 km de linéaires de fossés curés
- 37 ouvrages réhabilités
- Total de 500 000 € de travaux



4/ Le suivi des anguilles

2010 :

L'ASA des propriétaires et la CCBM ont sollicité la Cellule Migrateurs

Connaître l'impact des réhabilitations sur les anguilles en fossés : suivi de la recolonisation

Objectifs principaux:

1/ Appui technique : (recolonisation)

2/ Suivi dans le temps de la qualité (taille, pathologie) et quantité (estimation) des anguilles en marais de la Seudre :

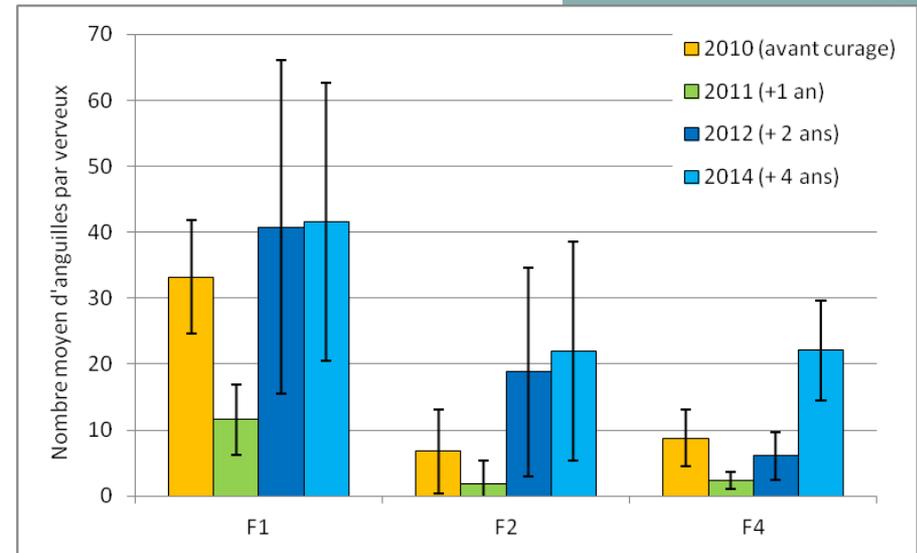
Indicateur pour le Tableau de Bord Anguille Seudre

www.migrateurs-charenteseudre.fr



Bilan des suivis anguilles

- ✓ Recolonisation apparaît rapide
- ✓ Classe de taille dominante des 30-45 cm
- ✓ Variation importante de densités d'anguilles entre les fossés
- ✓ Estimation moyenne de densité autour de 140 kg/ha



5/ Bilan et perspectives

La restauration des habitats

Bilan :

- ✓ Curage à sec efficace et recolonisation rapide
- ✓ Ouvrages rénovés permettant la libre circulation piscicole

Perspectives :

- ✓ Programme de réhabilitation poursuivi pour 2016...
- ✓ Actuellement, difficultés à trouver des propriétaires motivés (autofinancement futur de 30% mais aucun revenu tiré de la réhabilitation...)

Développement sur d'autres marais salé :

- ✓ Programme de restauration des ouvrages débuté en 2014 en marais salé sur l'île de Ré



Perspectives des suivis anguilles :

- Continuer le suivi d'un pool de fossés tous les 2 ans

Indicateur anguilles en marais salés

- affiner les protocoles de suivi existant
- avoir une méthode de travail commune sur l'ensemble des marais salés...
- poursuivre la sensibilisation des acteurs sur le territoire, et maintenir leur engagement et leur motivation,

Merci de votre attention



EPTB Charente
Institution Interdépartementale pour l'aménagement
du Fleuve Charente et de ses affluents



La Cellule Migrateurs Charente Seudre

(pour la sauvegarde et la restauration des poissons migrateurs)

Eric BUARD

CREAA

05 46 47 17 71

eric.buard.creaa@orange.fr



Audrey POSTIC-PUIVIF

Institution du Fleuve Charente

05 46 74 00 02

audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net



EPTB Charente

Institution Interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

François ALBERT

Groupelement FDAAPPMa Poitou-Charentes

05 45 69 33 91

f.albert@peche16.com



Merci à Loïc Anras pour la présentation !

